

11 - LES MAURES



Collines austères se succédant en vagues.
Une présence humaine discrète,
dans un vaste massif siliceux et sombre,
où domine le couvert forestier.

Sous-unités paysagères :

- La Plaine des Maures
- Le Rocher de Roquebrune

Communes : Collobrières, Plan-de-la-Tour, Les Mayons, La Garde-Freinet, La Londe-les-Maures*, Pierrefeu-du-Var*, Bormes-les-Mimosas*, Hyères*, Le Lavandou*, La Môle*, Cogolin*, Grimaud*, Les Arcs*, Le Cannet-des-Maures*, Le Luc*, Gonfaron*, Pignans*, Carnoules*, Puget-Ville*, Vidauban*, Le Muy*, Roquebrune-sur-Argens*, Sainte-Maxime*. (*partiel)

Intercommunalités : Communauté de Communes Dracénie, Communauté de Communes Coeur du Var, Communauté d'Agglomération Toulon-Provence-Méditerranée.

Données générales

Altitude maximale : 780 m (Chaîne de la Sauvette)
Altitude minimale : 4 m
Population : 139 650 habitants environ (INSEE99)
Densité moyenne : 170 hab/km² environ
Surface (environ) : 820 km²

PRÉSENTATION

« Les montagnes rondes, le creux des vallons se cachent à demi sous l'ombre glauque des chênes-lièges dont les troncs écorchés et nus semblent teints du sang de leurs blessures »
(Pierre FONCIN)



AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS

Dans ce massif sombre et austère, la succession des collines propose de magnifiques dégradés bleutés.

Dans la solitude de ce désert vert et écarlate, la prégance du couvert forestier s'impose.

Le soleil écrase les pierres et le maquis de chaleur, dans des odeurs fortes de brûlé.

Le paysage sonore des Maures est dominé par les stridulations des insectes, le chant des cigales.

DESCRIPTION DES PRINCIPALES LIMITES PAYSAGÈRES

Le massif est bordé au Nord et à l'Ouest par la dépression permienne.

Au Nord-Est, le massif se prolonge par le rocher de Roquebrune, au-dessus de la vallée de l'Argens.

La basse vallée de l'Argens et le littoral de Fréjus séparent à l'Est les Maures de l'Estérel.

Au Sud, les derniers versants forment une corniche (orientale et occidentale) de part et d'autre de l'embouchure de la Môle et de la Giscle et de la presqu'île de Saint-Tropez.



DÉTERMINANTS GÉOGRAPHIQUES

RELIEF

Ce vaste ensemble de collines entrecoupées de vallons présente un relief accidenté et peu accessible.



Issu du plissement hercynien, le massif est orienté suivant un axe Sud-Ouest / Nord-Est (d'environ 60 km de long et 15 km de large), et incliné vers le Nord sur la vallée de l'Aille qui borde la dépression permienne. La bordure permienne correspond à un plateau faiblement ondulé, succession de glacis et terrasses.

Le massif s'organise en trois principales lignes de crêtes, dont les altitudes décroissent vers la mer, de plus de 750 m à environ 530 m au-dessus de la mer.

Le massif propose de nombreux points de vue, notamment sur les Alpes et Toulon, comme à Notre Dame des Anges (770 m), son point culminant au sommet de la Chaîne de la Sauvette (780 m).



HYDROGRAPHIE

Les précipitations sont parmi les plus importantes du département. Un grand réseau hydrographique irrigue tout le massif, et permet l'existence de secteurs frais et humides.

Les cours d'eau présentent une alternance de courants torrentiels et de flux moins violents. Les deux principaux sont situés au fond des vallons structurants : la Môle et le Réal Collobrier.

De nombreux ruisseaux sont temporaires ou semi-permanents, entraînant la formation d'oueds et l'installation d'une flore adaptée.

GÉOLOGIE - GÉOMORPHOLOGIE



Seul grand massif siliceux de France continentale sous climat méditerranéen, ce massif cristallin, constitué principalement de roches métamorphiques (gneiss, micaschistes, phyllades) et de granit, a été mis en place lors de l'orogénèse hercynienne durant l'ère primaire (-400 / -300 millions d'années).

Après avoir été érodées et avoir connu un volcanisme intense au Permien (-290 / -245 millions d'années), les Maures se soulèvent tandis que la partie Ouest s'enfonce (ère Quaternaire, -2 millions d'années), aboutissant à leur configuration actuelle.



Parmi les roches métamorphiques du massif, on trouve notamment des schistes bruns-orangés, des micaschistes à grenats et des amphibolites (basaltes anciens métamorphisés).

Du quartz blanc affleure sur le site dit des «Roches Blanches» à La Garde Freinet, et on trouve des mines de plomb datant du XVI^e siècle aux Mayons.

ORGANISATION DU TERRITOIRE



d.r.



d.r.

ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ

Le nom « Maures » vient du provençal *maouro* qui signifie « bois sombre ». La partie nord du massif est recouverte d'une forêt de chênes et de châtaigniers, alors que le flanc sud consiste souvent en un maquis dense propre aux terrains siliceux.

Parmi les espèces arborées principales, on trouve le chêne liège dont l'écorce est enlevée (démasclage) pour produire le liège. Le châtaignier, planté à l'origine en vergers, est lui aussi très présent, et permet la fabrication de confitures ou de marrons glacés à Collobrières. Cependant, la culture du liège et de la châtaigne est de plus en plus abandonnée.

Le chêne vert, typique aussi des Maures, se mêle à de nombreuses autres espèces : pin sylvestre, pin maritime et pin parasol (au Nord et à l'Ouest), chêne pubescent, et maquis de bruyères arborescentes, arbousiers, houx... Contrairement aux espaces arborés, le maquis, dense, est peu favorable à la faune. Pourtant, sa dégradation par le feu entraîne l'apparition de formations basses, davantage ouvertes (landes, pelouses), une mosaïque qui attire une grande biodiversité.

La flore du massif est remarquable par sa variété (genêt, lavande des Maures, immortelle, asphodèle, narcisse, ciste, bruyères...). Une trentaine d'espèces sont protégées (orchidées, tulipes). La faune est également très variée.

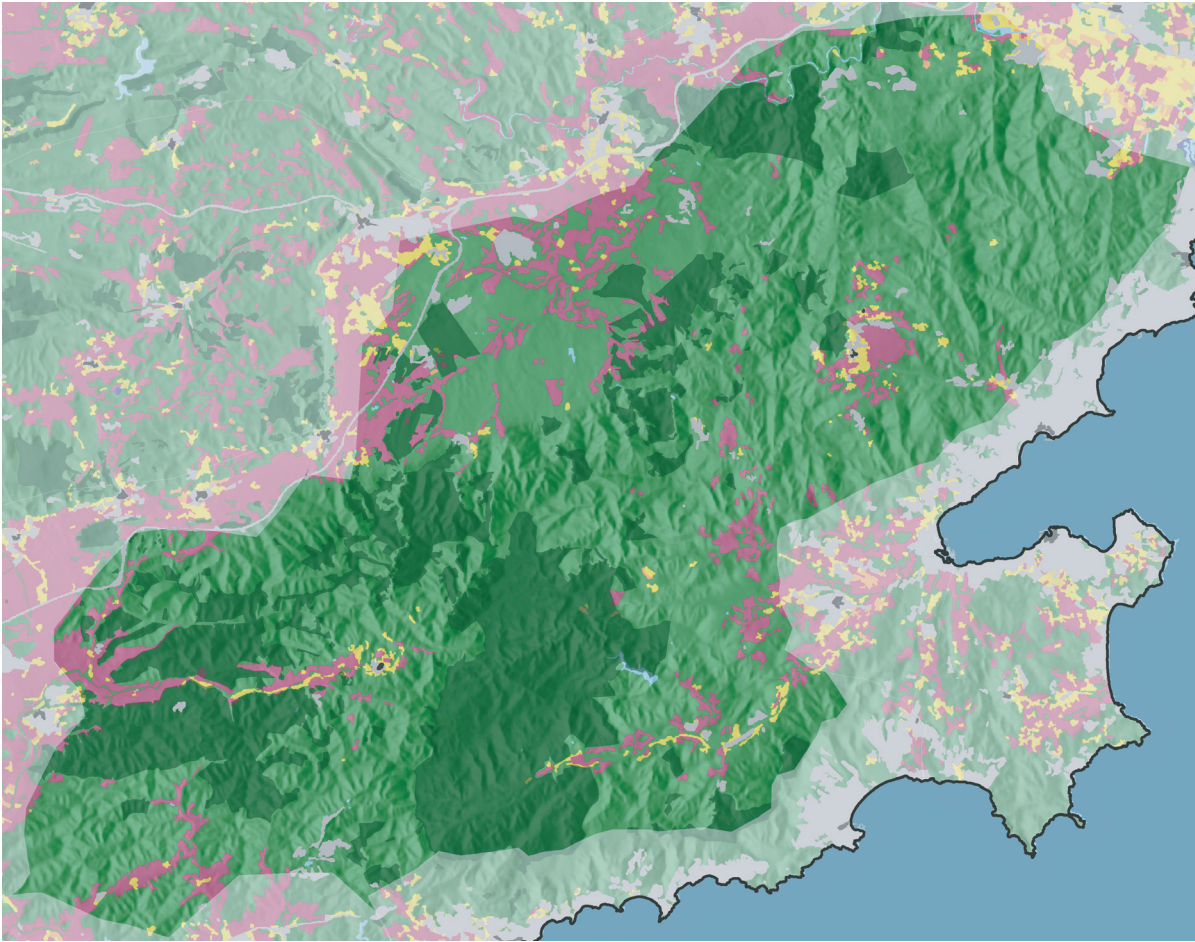
AGRICULTURE ET FORÊT

Une grande partie de la forêt du massif est domaniale, gérée par l'ONF. Des milliers d'hectares (25 000 ha en 1990 et 17 000 ha en 2003) sont détruits par les incendies favorisés par le mistral. C'est avant tout la strate arbustive qui est détruite, le chêne-liège résistant aux flammes.

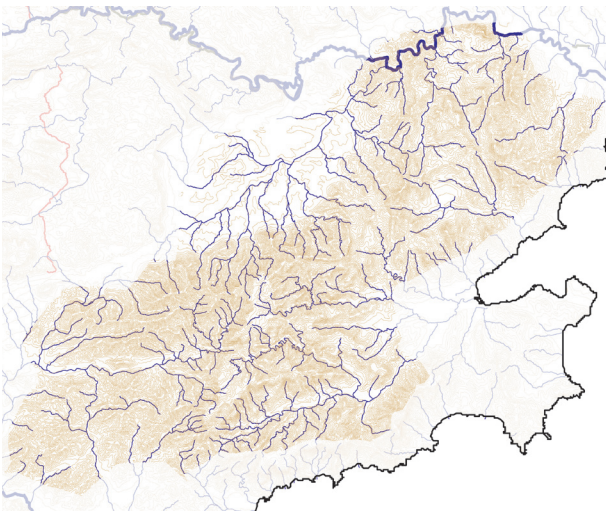
Des pâturages pare-feu et des réaménagements en terrasse sont mis en place pour lutter contre les incendies. De l'élevage extensif ovin est également utilisé pour lutter contre l'embroussaillage.

La surface agricole ne représente que 10 à 15% du territoire environ, avec près de 75% de vignes cultivées en terrasses (Côtes de Provence). La présence agricole a diminué de manière importante depuis 20 ans, touchant toutes les cultures. Les fourrages et surfaces enherbées se sont en revanche développés ponctuellement. L'apiculture est également développée (Miel des Maures). De belles châtaigneraies sont encore entretenues et exploitées.

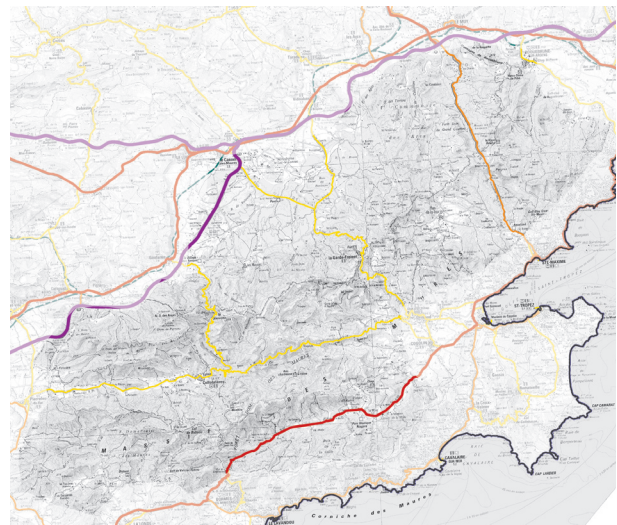
Occupation du sol



Courbes de niveau, réseau hydrographique



Réseau viaire



ORGANISATION DU TERRITOIRE

**FORMES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET RÉSEAU VIAIRE**

L'intérieur du massif ne compte que quelques hameaux et de rares villages, qui sont souvent en position perchée. La Garde-Freinet est en situation de sentinelle. Plan-de-la-Tour est en situation haute sur un replat, au centre d'un terroir agricole. Seuls les villages de Collobrières et de la Môle sont situés en fond de vallée, au bord d'un cours d'eau, dans des vallées plus ouvertes et cultivées.

La pierre du massif donne le ton chaud des façades. Les encadrements d'ouverture sont de brique ou en granit gris. Les places, autour d'une fontaine, sont ombragées de platanes ou de micocouliers.

D'une manière générale, le massif est peu pénétré. Les routes sont davantage forestières que routières.

Restées longtemps isolées, les Maures effrayaient encore au XIXe siècle. « *L'ancienne voie romaine, la grande route moderne et le chemin de fer de Marseille à Gênes décrivent autour du massif des Maures une grande courbe et ne pénètrent dans aucun de ses vallons* » (Charles LENTHÉRIC, *La Provence maritime et moderne*, 1879).

Quelques routes traversent le massif suivant les vallons, comme la RD14 qui relie Pierrefeu-du-Var (Ouest) à Grimaud (Est) ou la RD75/558 entre Gonfaron et Grimaud, la RD39 et la RD74.

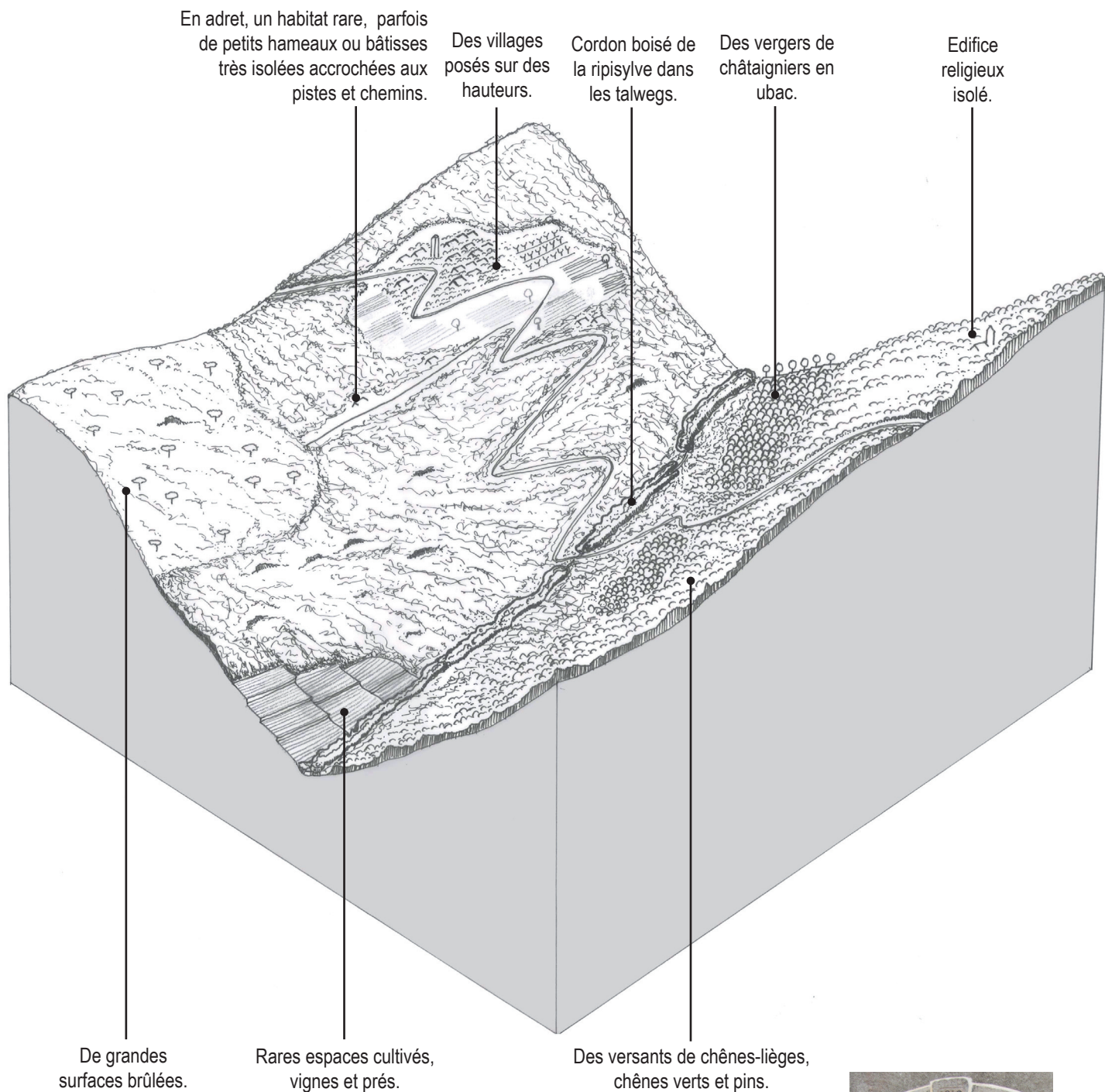
Le Sud du massif est bordé par la RN98, entre Hyères et Saint-Tropez.

La RD25 relie, par un axe Nord/Sud, Le Muy à Sainte-Maxime et constitue un axe fort, vite saturé, qu'il est prévu de renforcer.

Le massif est parcouru par les GR51, GR9 et GR90.



STRUCTURES PAYSAGÈRES



PRINCIPALES STRUCTURES PAYSAGÈRES

- De nombreux édifices religieux, oratoires ou chapelles, perdus dans le massif.



- Le granit utilisé en pierre noble au cœur du tissu urbain.
- Ripisylve dont la verdure contraste avec la végétation plus sèche qu'elle traverse.



PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES ET SITES REMARQUABLES

SITES CLASSÉS :

- Ruines de la forteresse du grand Fraxinet (La Garde Freinet).
- Ensemble formé par le Rocher de Roquebrune (Roquebrune-sur-Argens).
- Projet de protection de la Plaine des Maures (PIG - Projet d'Intérêt Général).

SITES INSCRITS :

- Ensemble formé par la commune (La Môle).

MONUMENTS HISTORIQUES PROTÉGÉS :

Ancienne Chartreuse de la Verne (Collobrières).

AUTRES SITES REMARQUABLES :

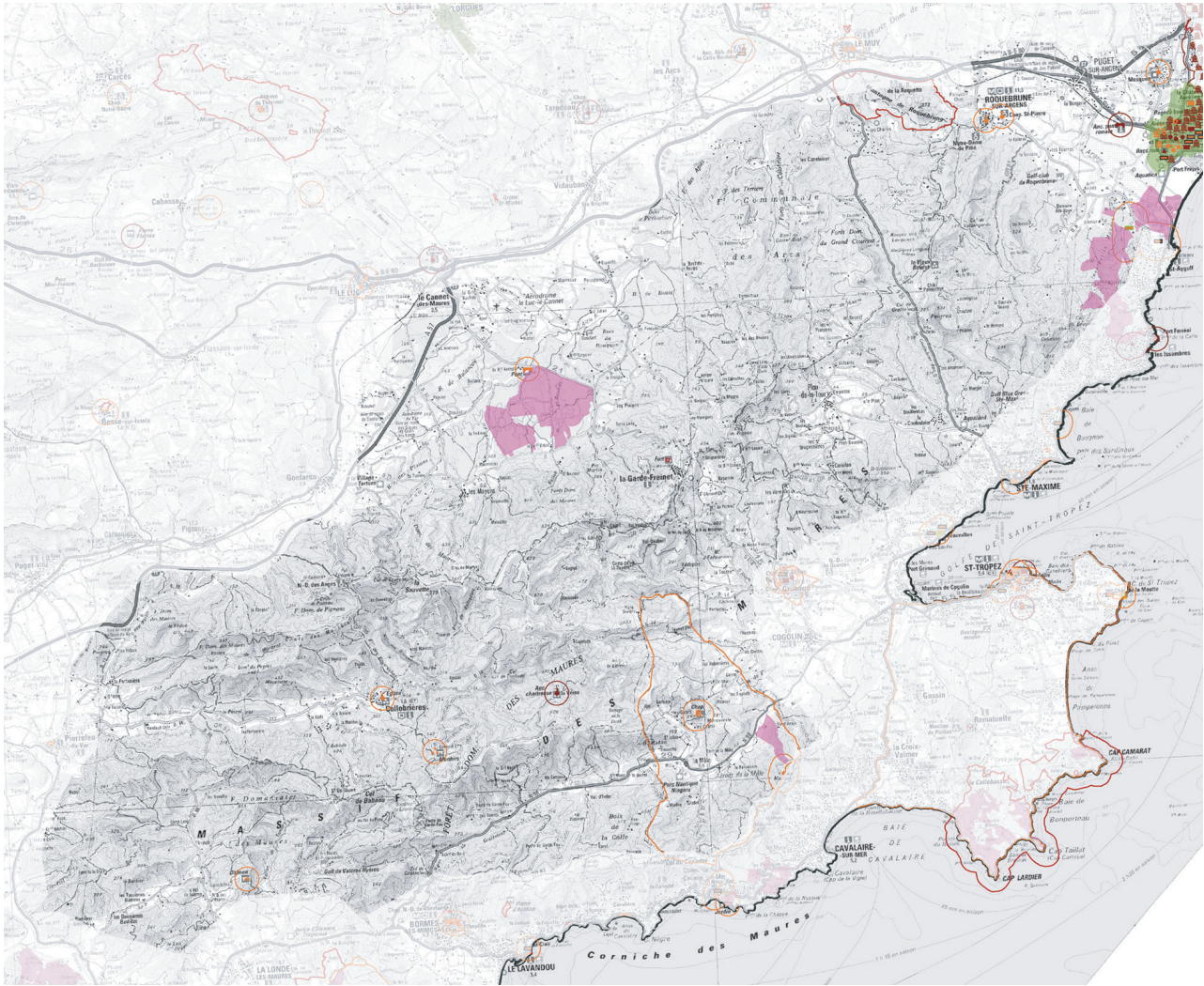
- Les routes forestière des crêtes, qui permettent de découvrir les sommets des Maures, la rade de Toulon et les corniches, et parfois les Alpes.
- Les points de vue de Notre-Dame des Anges et de la Sauvette sur le littoral varois.
- Notre-Dame de Mai.
- La Chartreuse de la Verne (XIIe-XVIIIe siècle) avec ses édifices aux murs en schiste orangé et serpentine.
- Le vieux pont du XIe siècle à Collobrières.
- Les 2 menhirs les plus grands de Provence (3,15 m et 2,82 m) en gneiss micacé, situés au coeur des Maures, sur le plateau de Lambert. Ils datent d'une époque comprise entre la fin du Néolithique et la fin de l'Âge de Bronze.
- Le châtaignier millénaire de la Ferme Lambert.
- Le village des Tortues, sur la RD75 entre Gonfaron et Mayons.
- Le barrage de la Verne et son plan d'eau.



d.r.



Protections réglementaires

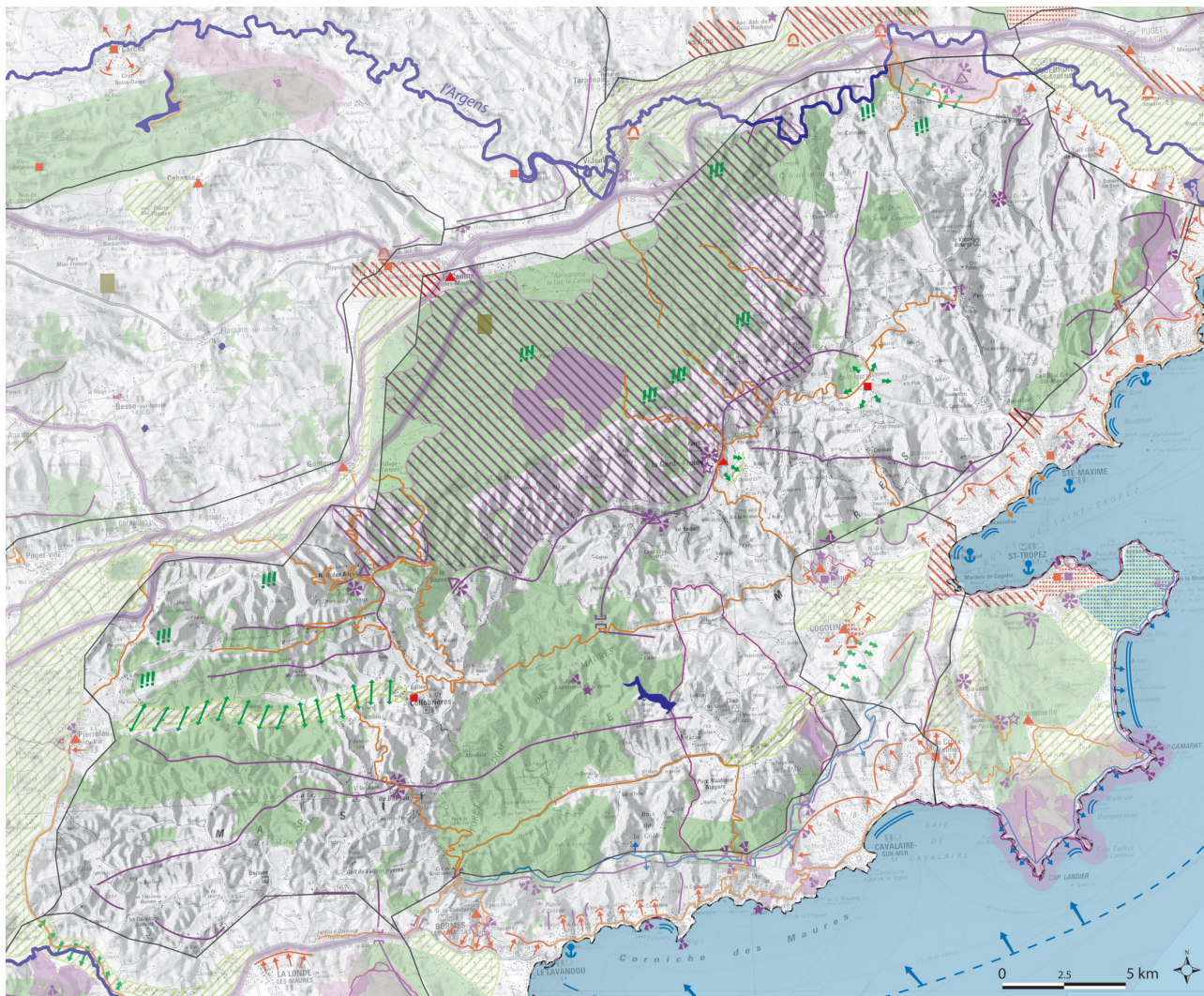


TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX

- > La déprise agricole.
- > Le risque incendie (qui a couvert 25 000 ha en 1990, et 17 000 ha en 2003).
- > Les grandes opérations forestières. L'état sanitaire des arbres (on observe des descentes de cimes très marquées).
- > La pression urbaine sur les franges du massif et en périphérie immédiate de villages et hameaux dans les vallons intérieurs (comme Collobrières, La Garde-Freinet, Plan de la Tour et vallée de la Môle).
- > L'extension des aménagements touristiques et des centres de vacance.
- > La qualité paysagère des nouvelles infrastructures : route ou rail...



ENJEUX LOCALISÉS



ANNEXE : SOUS-UNITÉ « MONTAGNE DE ROQUEBRUNE »



AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS

C'est une silhouette forte et visible qui attire le regard au-dessus de la plaine de l'Argens, depuis la mer ou dans l'axe de l'autoroute, qui passe à son pied. La couleur rouge de la roche contraste avec le vert des taches de végétation.

SITUATION DANS L'UNITÉ GÉNÉRALE

Située au nord du Massif des Maures, le rocher de Roquebrune culmine à 373 m. Au Nord, il surplombe l'A8 et la plaine de l'Argens, avec Le Muy, et Roquebrune-sur-Argens à l'Est. A l'Ouest, le rocher est bordé par l'Argens qui traverse la forêt domaniale des Arcs.

CARACTÉRISTIQUES DE LA SOUS-UNITÉ

Le rocher est divisé en deux par une crête Ouest-Est, et incliné vers le Nord. Le relief est chaotique, avec des éboulis et de nombreuses failles, notamment le Saint-Trou qui traverse le rocher de part en part. Tandis que le versant Sud est en pente régulière, le versant Nord est une succession de falaises abruptes et de failles. L'arkose rouge, qui constitue le massif, est une roche sédimentaire, issue de l'agglomération de grès et de granites rouges de l'ère primaire. L'érosion a modelé le rocher (grottes, failles, colonnes).

L'eau est rare. Cependant, on trouve de vastes retenues artificielles sur d'anciennes gravières creusées transformés en plan d'eau au pied du rocher. Ceci crée des écosystèmes particuliers, avec une zone de contact entre des milieux secs et des milieux humides.

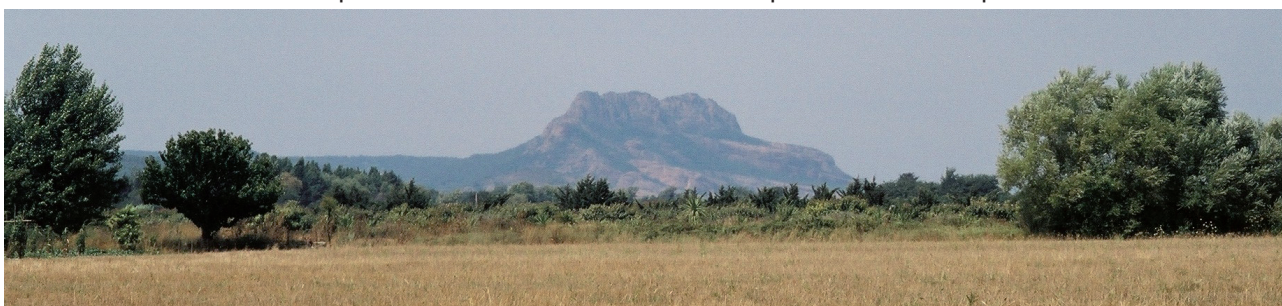
Une trentaine d'espèces sont rares ou protégées (chauve-souris, oiseaux, flore). Par endroit (au Nord), le sol forme des dalles rocheuses où s'installe une végétation naine. Au Sud-Est du rocher, on trouve des suberaies sèches dégradées par les incendies. A l'Ouest s'étend la forêt des Arcs.

À proximité immédiate du rocher se trouve Roquebrune-sur-Argens. Le site a été habité depuis le Paléolithique supérieur (environ -28 000 av. J-C), dans de petites grottes proches du village. Celui-ci remonte à l'époque romaine.

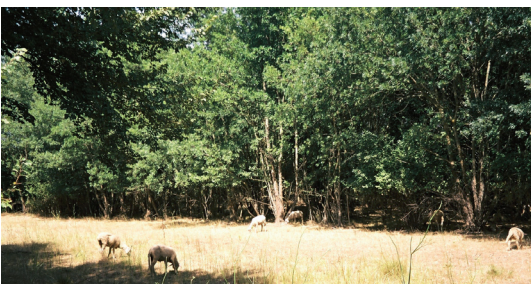
Sur le site lui-même, on trouve quelques ruines, comme celles de la chapelle Notre Dame de la Roquette (XVI^e siècle), ou encore la Chapelle troglodytique Saint-Victor de la Rochetaillée. Au sommet du rocher, où trois grandes croix ont été édifiées, on jouit d'un magnifique point de vue sur les Alpes, l'Estérel, l'Argens et la mer Méditerranée. Le GR51 traverse le massif au sud.

ENJEUX PARTICULIERS LIÉS À LA SOUS-UNITÉ

- > Sa position et sa silhouette font du rocher un point d'appel dans tout le paysage environnant.
- > Les zones humides en pourtour du rocher doivent être entretenues, pour préserver la richesse écologique du site.
- > L'autoroute qui passe au pied du rocher impose sa présence sonore.
- > Le massif est soumis aux pressions des incendies et de la fréquentation touristique.



d.r.



ANNEXE : SOUS-UNITÉ « PLAINE DES MAURES »

© Communauté de communes Cœur du Var



© Collectif Plaine des Maures



© Tour du Valat



AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS

« La plaine des Maures est un enchantement. On jurerait une savane. On se croirait en Afrique. » (Yves PACALET)

SITUATION DANS L'UNITÉ GÉNÉRALE

Paysage unique d'une grande unité, située à l'Ouest du massif des Maures, en bordure de la dépression permienne, elle s'étend de Gonfaron en direction du Nord-Est.

SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE

Le substrat est ici davantage permien et volcanique, ajoutant une teinte rouille au sol et permettant l'installation de nombreux pins parasols (*Pinus pinea*), ce qui contribue à l'aspect de savane.

On rencontre également de nombreux chênes-lièges et des vignes, qui s'étendent dans de grands domaines viticoles (Côtes de Provence).

La plaine des Maures est très riche d'un point de vue écologique, « la géologie et le vivant conjuguent leurs folies. Des feux d'artifice de papillons argus et machaons, d'éphippigères et de criquets à ailes rouges explosent sur les bruyères, les arbousiers et les cistes » (Yves PACALET).

On y trouve :

- la tortue d'Hermann, une tortue de terre, le plus ancien vertébré d'Europe (plus de 50 millions d'années), qui n'existe plus qu'ici et en Corse ;
- de nombreux oiseaux venant d'Afrique : la sitelle torchepot, la mésange noire, le guêpier d'Europe, la huppe fasciée, le loriot... ;
- des arbres de ripisylves (frênes, aulnes, chênes et peupliers de 15m) sur les rives de l'Aille ;
- une flore rappelant celle de certaines régions d'Afrique : des orchidées (sérapias langue), le lis martagon, la tulipe australe, des iris nains, l'urosperme de Daléchamp, la vipérine de Crète, des bruyères mauves...

Ponctuation de la décharge de Balançon ; passage de l'autoroute A57, de la RN 97 et de la voie ferrée; proximité de l'aérodrome du Luc et de sa base d'hélicoptères à la forte présence sonore, et d'un autodrome.

ENJEUX PARTICULIERS LIÉS À LA SOUS-UNITÉ

> C'est une zone à très fort enjeu, où de nombreux projets sont envisagés, comme le passage d'une ligne ferroviaire de grande vitesse, ou encore l'installation d'une zone d'activités.